

Audioconférence du 29 avril 2020

Remontées, questions et propositions de la CFDT Fonctions publiques

Sujets toujours en attente de réponses :

- ✓ Publication du ou des **décrets relatifs aux primes exceptionnelles** des trois versants : toujours attendue. Encore une fois, la CFDT regrette l'absence de tout dialogue social et les conséquences sur les agents, sur les services, et sur les conditions de la reprise.
- ✓ **Imputabilité au service de la maladie Covid-19** : toujours pas de réponse aux revendications portées par la CFDT.
- ✓ **Données statistiques** : toujours attendues. A défaut de données précises, il est urgent de communiquer des données, même estimatives. Il sera très difficile de porter de propositions étayées sans ces données.

Sur le dialogue social

- ✓ La CFDT Fonctions Publiques a pris positivement note des propos du Premier ministre devant l'Assemblée nationale qui, à propos de la reprise du travail, a présenté le **dialogue social comme une « mesure impérative »**. Les protocoles de déconfinement doivent donc être construits collectivement, avec les représentants des agents, et sans exclure d'être négociés. Ils devront aussi s'appuyer sur un **dialogue RH** nettement amélioré et des **espaces d'expression pour les agents**.

Sur le déconfinement

- ✓ La CFDT Fonctions Publiques s'étonne et s'inquiète de annonces autour du port du masque. Il ne peut être une simple alternative à l'impossibilité de respecter les mesures barrières. **Si ces deux conditions (EPI et mesures de barrières) ne sont pas simultanément réunies**, il est nécessairement recouru aux dispositifs en vigueur durant le confinement (télétravail dès qu'il est possible et ASA).
- ✓ La CFDT Fonctions publiques a bien noté que de **nouvelles mesures législatives** seraient soumises au vote des parlementaires. Elles devront tenir compte de la progressivité du déconfinement. Le maintien des mesures positives pour les agents doit être prolongé et précisé, notamment afin de garantir contre les fragilisations des personnels les plus précaires (contractuels, vacataires, agents à temps incomplet, ...)
- ✓ Toutes les mesures doivent être prises pour **maintenir les rémunérations mais aussi les droits divers** : congés, avancements, ... Les inégalités deviennent trop nombreuses et inacceptables pour continuer de se reproduire entre agents en présentiel, en télétravail et en ASA.
- ✓ Le déconfinement et l'organisation du travail qu'il exigera pour tenir compte de l'urgence sanitaire devra être **accompagné pour les agents** : soit par les mesures législatives citées supra, soit par des mesures définies dans les protocoles (plans de transports et encouragement des moyens alternatifs, prise en charge des frais liés au télétravail, ...), soit par des mesures d'action sociale notamment en matière de garde d'enfants et de logements temporaires (en lien particulier avec les calendriers de rentrée et des premières affectations).

Sur les protocoles de déconfinement

- ✓ La CFDT Fonctions publiques réitère sa demande d'un **cadrage** pour les protocoles de déconfinement. Ce cadrage devra rappeler la nécessité d'un plan et d'un calendrier (d'ailleurs abordé par le Premier ministre).
- ✓ Il devra aussi s'intéresser aux **modalités** : la convocation à tous les niveaux d'un CHSCT extraordinaire, sans plus attendre ainsi qu'une réunion des CT.
- ✓ La mise en place d'un **comité de suivi** du déconfinement, sur le même modèle que les commissions d'enquête en cas d'accident grave.
- ✓ Les **grands axes du protocole** de déconfinement devront être listés : préparation et entretien des locaux et du matériel, organisation et planification de l'approvisionnement et la maintenance, information et formation, organisation du travail (y compris accueil du public, réunions, ...), aménagement de l'espace.
- ✓ La question des **transports** ne pourra évidemment pas être occultée ; pas plus que les questions de conciliation des différents temps de vie.